

Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Julie Waite, Greffière de la susdite ville,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 1^{er} décembre 2025 à 19h00 à la salle du Conseil municipal de l'hôtel de ville située au 1155, rue St-Joseph à Valcourt.

QU' au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande :

Identification du site concerné :

Lot 1 824 000 du cadastre de Québec, sis au 980, rue Champlain, Ville de Valcourt, zone R-30.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

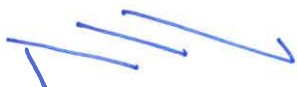
- Autoriser que le bâtiment accessoire de type remise conserve son revêtement extérieur actuel, composé de contreplaqué, alors que ce type de revêtement extérieur n'est pas autorisé (réf. : art. 8.3 du *Règlement de zonage #560*)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À VALCOURT LE 13 NOVEMBRE 2025
Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 13 novembre 2025 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.



Me Julie Waite, greffière